Ce sont là des difficultés que ni l'une ni l'autre des parties ne peut résoudre unilatéralement. Il faut compter sur les relations les plus étroites possibles, non seulement parce que nous voulons nous aider l'un l'autre, mais parce que dans l'immense majorité des cas, le problème ne distingue aucunement entre ce qui est américain ou canadien. Les puissantes rivières qui traversent nos frontières, l'énorme activité industrielle à nos portes, toutes ces choses demandent du doigté et de la volonté de part et d'autre, et, une fois encore, je suis convaincu qu'ils ne manqueront pas à l'appel.

Je pense avoir déjà dépassé le temps qui m'était imparti et je ne veux pas raccourcir la période des questions. Mais comme j'ai à peine évoqué les questions multilatérales, je voudrais simplement dire ceci: même s'il existe de grandes similitudes entre le Canada et les Etats-Unis et entre leurs citoyens, chaque pays a non seulement le droit mais le devoir de faire valoir sa vision idéale du monde. De toute évidence, il ne peut ni ne devrait y avoir une identité de vues systématique sur tout l'éventail des questions multilatérales, c'est-à-dire qu'un pays appuie l'autre aveuglément sur tous les sujets. Il ne fait pas de doute que les Canadiens veulent affirmer leur individualité. Sur les questions multilatérales et internationales, ils veulent conserver le droit d'être en désaccord avec les Etats-Unis. La rareté de nos divergences de vues témoigne avec éloquence de la similitude de nos débuts et de la profondeur de notre attachement réciproque aux principes de la démocratie. Sur le plan international, j'aurais peine aujourd'hui à trouver un cas où les différences qui nous séparent sont autre chose que des subtilités. Je suis convaincu, à l'instar de votre président et de mon collègue, M. Cyrus Vance, que le Canada et les Etats-Unis, malgré la félicité dont ils jouissent par rapport au reste du monde, doivent encore faire oeuvre de pionnier et surclasser les réalisations du passé pour résoudre la multitude de problèmes auxquels nous faisons face dans ce monde qui rapetisse de jour en jour.

C'est pourquoi en décembre dernier, le Canada a décidé de définir une politique d'exportation des matières nucléaires qui va plus loin que toutes celles qui existent actuellement et qui nous met en première ligne, au prix de risques économiques et politiques considérables. En effet, nous n'approvisionnerions en matières nucléaires aucun pays qui n'aura d'abord souscrit au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou qui n'est pas disposé à se plier à l'ensemble des garanties. Heureusement, il s'agit d'un domaine dans lequel le Canada peut montrer la voie et nous notons que d'autres pays s'alignent sur la position canadienne. Nous avons bien accueilli les observations du président Carter à cet égard il y a quelques jours. Nous avons également apprécié le fait qu'en ce domaine comme en tant d'autres, nous avons eu l'occasion de nous consulter au préalable et de discuter, notamment par l'entremise de la rencontre Carter-Trudeau.